

Itinéraires cyclables : aménagement et mode d'emploi

5 kilomètres de nouveaux itinéraires cyclables ont été tracés par la Communauté urbaine GPSEO marquant ainsi 3 circuits en ville.



Typologies des aménagements et leur localisation en ville

1. Chaussée à voie centrale banalisée (aussi appelée chaucidou)

- Avenue du Maréchal Foch
- Boulevard d'Elisabethville entre la RD113 et le pont de l'A13
- Rue Saint-Germain
- Chemin neuf
- Rue Hérault de Séchelles

2. Marquage d'itinéraire cyclable avec pictogramme vélo et double chevron

- Boulevard d'Elisabethville entre le pont de l'A13 et l'avenue du Maréchal Foch
- Route de la Falaise entre l'avenue du Professeur Émile Sergent et le chemin des Coyards
- Rue Saint-Martin
- Rue du Pavé
- Rue de la Brèche
- Avenue du Professeur Émile Sergent

Mode d'emploi : partageons la route

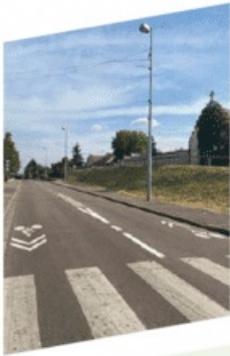
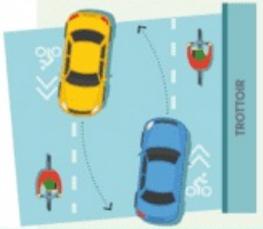


Chaucidou

Chaussée sur laquelle les lignes de rives ont été rapprochées. Les cyclistes sont incités à circuler sur les rives élargies en suivant les doubles chevrons.

Les véhicules motorisés circulent au centre de la chaussée et doivent empiéter sur les rives lorsqu'un véhicule se présente en face.

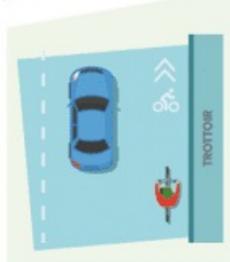
Si un cycliste venait à s'y trouver, la voiture devrait rester derrière lui, jusqu'à ce que la voie centrale soit à nouveau libre.



Marquage d'itinéraire cyclable avec pictogramme vélo et double chevron

Les vélos circulent en mixité avec le trafic motorisé et doivent tenir leur droite, sauf pour s'écarter des véhicules en stationnement. Ils sont alors autorisés à s'écarter d'une distance nécessaire à leur sécurité.

Le dépassement par les véhicules motorisés est possible moyennant le respect d'une distance minimum d'un mètre vis-à-vis du cycliste et d'une bonne visibilité.



Equipements obligatoires et recommandés

● Équipements obligatoires ● Équipements recommandés

- | | |
|---|--|
| 1 Casque | 8 Feu jaune et blanc et catadioptre blanc |
| 2 Gilet rétro réfléchissant (la nuit, hors agglomération) recommandé dans toutes les situations | 9 Pneus à bandes latérales réfléchissantes |
| 3 Casque enfant (moins de 12 ans) | 10 Catadioptre de roue orange |
| 4 Siège enfant adapté (moins de 5 ans) | 11 Avertisseur sonore |
| 5 Feu et catadioptre rouges | 12 Freins avant et arrière |
| 6 Pneus correctement gonflés | 13 Écarteur de danger |
| 7 Catadioptre de roue orange | 14 Catadioptre de pédale orange |



La concrétisation d'une collaboration avec ...

La direction mobilité de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, le Centre technique communautaire d'Aubergenville et de la Ville d'Épône ont travaillé ensemble pour proposer, valider et tracer les premiers aménagements cyclables de la commune.

Trois circuits sont désormais marqués :

- le secteur centre-bourg,
- le secteur avenue Émile-Sergent-collège-gymnase,
- le circuit boulevard Elisabethville-Avenue du Maréchal Foch.

GPS&O investit pour l'aménagement des itinéraires cyclables à Épône : 52 220 € TTC

